

Isère

ISÈRE

Bruyant “retour” au sein du grand syndicat des mobilités

Ève MOULINIER



Pour cause de crise sanitaire, la séance publique s'est tenue en visioconférence, loin de l'époque où l'hémicycle grenoblois était ainsi rempli... Photo archives Le DL /M.G.

En 2019, le Département annonçait quitter le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise). Et ce vendredi, en séance publique, c'est son retour qui a été acté, dans une ambiance survoltée.

C'était en novembre 2019, lors d'un conseil départemental de l'Isère qui est resté dans les mémoires des élus. Et pour cause : le président Jean-Pierre Barbier (LR) avait créé la surprise en annonçant, au moment d'un rapport d'information sur la création du Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise), que le Département voulait en sortir... Une bombe qui avait créé des mois de remous.

Mais ce vendredi 26 février, nouvelle surprise : la majorité a finalement annoncé son retour officiel. Ou plutôt son maintien. Le vice-président Jean-Claude Peyrin a expliqué les raisons de la première décision (impact de la loi NOTRe, temporalité de la création du Smmag, coût, équilibre entre les différents territoires, etc.), avant d'argumenter sur la seconde décision : « Les discussions ont pu reprendre fin 2020 avec le nouveau président du

Smmag, afin de définir des modalités de coopération respectueuses des compétences et des intérêts du Département [...] C'est une nouvelle phase pour les mobilités qui s'ouvre. »

Ce qui a bien énervé les oppositions. Le socialiste Erwann Binet a d'abord évoqué la séance de novembre 2019, son « psychodrame », sa « confusion » et son « cirque », en accusant le président Barbier d'être alors « parti en roue libre ». Avant d'ajouter : « On se souviendra de cette séance au cours de laquelle vous avez improvisé la sortie du Smmag en quelques minutes. Et aujourd'hui, vous nous demandez de valider le maintien au sein du syndicat. C'est évidemment une victoire pour l'opposition, mais ce n'est pas une victoire pour le Département qui occupera désormais un rôle de second plan. » Un argument repris par l'écologiste Benjamin Trocmé qui a (timidement) fustigé « une perte de temps » et « un désengagement financier » du Département : « avant 2015, il était de 37 millions d'euros, il sera désormais de 4 millions ».

Puis le communiste Daniel Besson a pris la parole et la température est remontée. « Après le vote précipité de 2019, dont les motivations étaient purement politiciennes, vous nous proposez désormais de réintégrer le Smmag. Nous pourrions être satisfaits, mais nous sommes surtout choqués par de telles pratiques. Pour essayer d'amener un peu d'humour dans une situation que nous estimons dramatique, permettez-moi de dire que, dans la vraie vie, nous connaissons peu de couples qui prévoient de se remarier alors que leur divorce n'a même pas été encore consommé ! Mais rassurez-vous, nous ne sommes pas dupes, nous savons bien que ce n'est pas l'amour qui motive cette nouvelle union, mais bien des considérations budgétaires. Et retenons qu'avec de telles manœuvres politiciennes, il y a 600 000 perdants, tous les habitants concernés ! »

Nul besoin de dire que ces propos n'ont pas apaisé l'ambiance. Jean-Pierre Barbier a conclu : « Vous vous fichez de moi ! Vous nous accusez de faire de la politique politicienne, mais avec ce syndicat – créé en urgence juste avant les élections municipales –, vous en avez fait pendant des mois ! Et M. Binet, vous avez une ardoise magique ou quoi ? Souvenez-vous comment la situation était bloquée en 2015 à cause de votre majorité ! Si nous, nous n'avions pas repris 157 millions de dettes, ce syndicat n'aurait plus existé ! »

Pour finir cet article, on rappellera simplement que les élections départementales auront lieu en juin prochain.